

L'APPEL

DECEMBRE 1999

CHAABANE -

RAMADAN

1420

N° 035

Mensuel Islamique de Formation et d'Information Générale

Burkina Faso : 200 F CFA - Zone UEMOA : 250 F CFA - Autre Afrique : 400 CFA

Europe, DOM, TOM : 1 Euro - Autres pays : US \$ 2

"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)

DOSSIER

■ A propos de
la détermination
du début de
Ramadan... P. 7

■ Les bienfaits du
mois de Ramadan P. 8

P. 11
■ Des invocations
pour le jeûneur

P. 3
**An 2000 =
Fin
du monde ?**

INTERVIEW P. 5
**Etre Imam des
prisonniers de la Maison
d'Arrêt d'Abidjan...**

RETOUR FORCÉ DES BURKINABE DE LA CÔTE D'IVOIRE

***Les bêtises
de la nationalité*** P. 6

Journalisme islamique contre vents et marrées

En lançant son tout premier numéro en novembre 1994, votre journal s'engageait à répondre à la soif d'information des musulmans du Burkina et d'ailleurs. Rendre compte des faits et gestes, sensibiliser et éduquer la communauté islamique et lui offrir ainsi une tribune d'impression, c'étaient là les ambitions des initiateurs de l'APPEL et les mobiles de leur aventure. Le journalisme islamique contre vents et marrées; le défi est exaltant, excitant, mais bien plus éprouvant encore. Car dans un monde nourri par le mensonge et l'hypocrisie, rapporter les faits avec objectivité et moralité est bien souvent perçu comme une entorse à la "bonne règle établie". Dire la vérité contre vents et marrées alors que le monde refuse de se regarder en face est assimilé à un crime de lèse "civilité".

Pourtant, la morale du musulman, sa conscience du bien et du mal lui imposent de toujours regarder et analyser le monde avec les yeux et l'esprit de la Foi. La presse et les médias en général se sont battis au fil des temps une image de faiseurs du monde et de donneurs de leçons au point d'avoir aujourd'hui un pouvoir quasi dictatorial.

La tentation est donc grande chez leurs animateurs de recourir parfois (facilement) à l'arbitraire ou de tomber simplement dans la suffisance. Contre vents et marrées, le journaliste musulman et la presse islamique doivent s'efforcer d'échapper à une telle vision stéréotypée de la

communication des "temps modernes". Dans sa première livraison, le journal avait donné le ton de cette presse islamique tournée résolument vers la recherche du juste milieu et la défense de la vérité. "L'Appel est un appel contre la diffamation et le blasphème" écrivions-nous dans notre premier éditorial. Le journaliste musulman a donc comme devoir premier de dénoncer le mal et d'encourager au bien. C'est bien dans cette perspective du bel agir que les initiateurs et les animateurs de l'APPEL ont voulu inscrire leur modeste œuvre.

Le pari a-t-il été tenu durant les cinq années de parcours ? Seuls les lecteurs sont mieux placés pour juger. La vérité, c'est que le métier de journaliste (fut-il islamique) n'a jamais évolué en dehors de la critique et de la sanction populaire.

C'est pourquoi aussi dans son cheminement, l'Appel ne pouvait échapper (et ce n'était d'ailleurs pas souhaitable) à la furie de certains responsables dans le traitement de certains sujets sensibles. Tout comme il n'a pas toujours répondu entièrement dans d'autres, aux attentes des lecteurs.

Au moment où le journal vient de franchir le cap des cinq ans, ces insuffisances sonnent comme un appel à plus d'efforts et d'engagement. Comme un défi à tous les animateurs du journal. Défi qu'ils s'évertueront à relever contre vents et marrées Incha'Allah.

L'APPEL

L'APPEL

Récépissé

N° : 0355/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Amadou YOUNGBARE

Administration - Rédaction -
Abonnement

Siège

01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 37 - 07- 40

E-mail : lappel@caramail.com
compte CCP N° 7995

Sis à 100 m de la pharmacie
Wend-Kuni

Saisie : L'Appel
Photocomposition-Impression :
AICD Tél.: 30-74-93 01 BP 5536
Ouagadougou 01
BURKINA FASO

**Abonnez-vous
à L'APPEL**

MUTUELLE BAITOUL MAAL

01 B.P. 3670 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

SPECIAL HADJ

En vue de leur faciliter une meilleure préparation matérielle et spirituelle du HADJ, la Mutuelle d'Epargne et de Crédit BAITOUL-MAAL en collaboration avec le C.E.R.F.I. et l'AEEMB informe ses membres et les fidèles musulmans qu'elle met à leur disposition un COMPTE D'EPARGNE PELERINAGE.

Pour tout renseignement ou pour toute inscription, prendre contact avec ses services sis côté est du siège de l'A.E.E.M.B. ou téléphoner au 36-27-89.

Le président du Conseil d'administration

Docteur Salifo SAWADOGO

An 2000 = Fin du monde?

En cette fin de siècle et de millénaire en même temps, les apprentis sorciers ne chôment pas. Chacun y va de ses prédictions apocalyptiques.

Certains, les plus faibles d'esprit, s'y sont accrochés au point d'aller apprendre à allumer du feu avec du silence parce que, pensent-ils, après 2000 on va retourner à l'âge de la pierre ancienne (Paléolithique).

Le millénaire à venir pose pourtant un problème de chronologie qui devrait faire réfléchir plus d'un. Ce serait le début du 3^e millénaire de l'ère chrétienne. Pourtant, à y scruter de plus près, il est prouvé que Jésus (AS) fils de Marie est né avant la date considérée comme l'an 0000. Par conséquent toutes les prédictions sont plus que bidon puisque nous sommes effectivement rentrés dans le troisième millénaire depuis sans nous en rendre compte.

Pour les chinois également 3000 ans sont passés avant nos 2000 ans et c'est pourquoi ils sont entrain de construire un monument à Pékin pour marquer l'entrée de leur civilisation dans le 5^e millénaire.

Si l'Egypte a été un foyer de civilisation 3000 ans avant Jésus (AS), nous autres africains qui proviendraient de la vallée du Nil ne devons-nous pas célébrer 5000 ans de civilisation à l'instar des chinois plutôt que de nous cramponner à l'avènement d'un troisième millénaire qui n'a en réalité rien avoir avec notre civilisation.

Il semble y avoir un jeu de dupe dans la détermination des âges de la civilisation humaine. Ne vous y trompez guère. Ceux qui se sont "civilisés" parmi les derniers sont en train de vouloir se considérer comme les seuls "civilisés".

Cette civilisation du matériel sentant les prémisses de son déclin est en train de vouloir confondre sa fin avec la fin du monde comme d'autres prévoient la fin de l'histoire en la confondant avec leur fin.

En vérité, le cap du 31 décembre 1999 sera franchi (Incha'Allah) en dépit des théories des millénaristes de tous bords et le monde ne connaîtra pas un grand changement.

L'histoire de l'humanité ne fera que suivre son cours avec d'autres moyens.

Le vrai restera le vrai, le faux demeura le faux, et le combat entre le vrai et le faux sera le véritable moteur de l'histoire. Cependant il faudra beaucoup plus de clairvoyance pour discerner un faux qui voudra paraître vrai.

Et puis où est la science dans tout cela ? N'est-elle pas capable de supprimer ou au moins de retarder cette fin du monde si angoissante ? Elle a sa part dans le "bogue".

Pierre Theillard de Chardin avait raison en considérant que la maladie de ce siècle finissant est "l'angoisse métaphysique". L'absence ou la non-solidité des repères a ramené l'homme à une sensibilité religieuse forte que les "lumières" et la science avaient trop vite enterrée. L'homme repu matériellement se cherche parce que vide spirituellement. Malraux avait donc raison lui aussi : "le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas". Le XXI^e siècle sera le siècle de ceux qui seront capables de combler le vide spirituel existant en eux pour vivre en soumettant le matériel et non en se soumettant au matériel.

La raison n'est-elle qu'un instrument pour regarder du côté du matériel au point que quand elle ne voit plus rien elle déclare la "fin" ? (sa limite ?). Garaudy disait que "la rationalité ne consiste pas seulement à organiser les moyens pour atteindre n'importe quelle fin, mais à choisir les fins". On peut donc parfaitement et de façon rationnelle choisir une fin du monde qui soit l'œuvre du Créateur du monde si on ne succombe pas à l'orgueil et à l'autosatisfaction de certains philosophes. Kant affirme que "la philosophie, qui dans son autosatisfaction, se pose des questions inutiles, est souvent dans le plus grand embarras devant des faits dont elle ne peut se permettre de douter, ou auxquels au contraire, elle ne peut se permettre de croire..."

Allons-nous rester les prisonniers d'une philosophie et d'une science qui ne répondent pas à nos interrogations sur les fins dernières ? Certainement pas.

Sachons alors que le monde n'est point le fruit du hasard. Il est l'œuvre d'un Ingénieur hors pair qui l'a créé avec un but et qui lui a fixé un terme.

"Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur. C'est Lui qui vous a créés d'argile, puis Il vous a décrété un terme [la mort], et il y a un terme [le jour de la résurrection] fixé auprès de Lui. Pourtant, vous doutez encore ! Coran 6/1.2

Le monde a donc bel et bien un créateur qui lui a fixé un terme qui nous est inconnu. Par Son prophète bien aimé Muhammad (SAW) Il a indiqué les signes avant

coureurs de la fin des temps. Ces signes peuvent être classés en deux groupes: les signes mineurs et les signes majeurs.

Certains parmi les signes mineurs sont déjà apparus avec la permission morale, la cupidité à outrance, la crise de la responsabilité... Voilà quelques hadiths très à propos :

- "Il viendra un jour où l'homme va s'enrichir sans se préoccuper de l'origine licite ou non de ses avoirs"

- "Il viendra des périodes de trahison durant lesquelles on donnera raison au menteur et tort au véridique. On fera confiance au tricheur et on accusera le digne de confiance.

Et alors c'est l'insensé qui aura la parole sur tout "

- "Si la responsabilité est perdue attendez l'heure. Dit-on comment cette perte va-t-elle se réaliser ? C'est, dit le prophète (PSL), quand la gestion des affaires sera confiée à des gens qui ne le méritent pas. "

- "L'heure ne viendra pas avant que ne soient répandus les mauvais comportements, les ruptures de liens de sang, le mauvais voisinage "

Les signes majeurs sont résumés dans un hadith.

"L'heure ne sonnera pas avant que dix signes précurseurs ne se réalisent : un phénomène sismique en Occident, un autre en Orient, un troisième en Arabie, l'apparition de la fumée, la venue de l'Antéchrist, la sortie de la Bête, l'explosion de Gog et Magog, le lever du soleil du côté de l'occident, un feu qui se déclare au fond d'Aden (au Yémen) qui chassera les habitants, la descente de Jésus fils de Marie".

Ces dix signes vont se suivre et à l'apparition d'un de ces signes majeurs croire ne servira plus à rien. C'est vrai, la fin du monde sera apocalyptique mais tant que ces signes ne surviendront pas l'heure ne sonnera pas. On peut donc dormir tranquille pour le 31 décembre 1999. Mais réfléchissons tout de même. Le premier terme (la mort de chacun d'entre nous) surprend. Soyons prêts à tout moment à rejoindre Dieu et à faire partie de ceux qui seront heureux dans l'au-delà. C'est cela l'essentiel ; le reste est éphémère.

"Tout ce qui est sur la terre va disparaître. Seule subsistera la Face de ton Seigneur plein de majesté et de noblesse. Lequel donc des bienfaits de votre Seigneur nierez vous ?" Coran 55/ 26.27.28.

De l'obligation de rétablir les bonnes relations sociales

Certains comportements sont de nature à désarticuler la société, à empoisonner la vie des musulmans et à détruire les bonnes relations sociales contrairement à la vie d'harmonie faite de fraternité, de cohésion et de régularité. à laquelle appelle l'Islam. Nous devons nous efforcer individuellement et collectivement à rechercher la continuité et la pérennité des bonnes relations sociales. Cela n'est pas facile, convenons-en. Ainsi, il semble inévitable de maintenir les bonnes relations sociales. Il est obligatoire au cas où ces relations viendraient à être brouillées, de s'investir à rétablir la bonne entente. Nous pouvons citer trois règles de conduite en cas de brouille entre musulmans :

1. Interdiction de fuir un musulman pendant plus de trois jours

Nous reconnaissons tous que les litiges et la discorde peuvent séparer des musulmans mais il leur est interdit de rompre ces liens au delà d'une certaine période que l'Islam a fixé à trois jours, le temps pour eux d'apaiser leur colère. Passé ce délai de trois jours de rupture, les personnes en litige doivent renouer des liens de fraternité. L'interdiction de rupture devient encore plus sévère quand il s'agit de parents, vue le caractère sacré des liens de parenté en Islam. Notons toutefois que la cause de la rupture a une incidence sur la durée de la rupture. En effet, la durée de la rupture est limitée à trois jours lorsque le motif porte sur les biens du monde ici-bas et ne porte pas sur la défiance de Dieu et le bon droit.

Lorsque la raison de la rupture porte

pas la défiance de Dieu et le bon droit, la durée de cette rupture peut être plus longue. Le rétablissement de la relation sociale dans ce cas a ses conditions : On rapporte que le Prophète(SAW) a fui trois de ses compagnons qui avaient fui à la campagne de Tabouk durant 50 jours ; il a également fui certaine de ses épouses pendant 40 jours.

2. Obligation d'accepter la demande de pardon sincère de son frère

Lorsque les causes de la rupture des liens concernent les choses du monde ici-bas, il suffit à celui qui a subi un tort que son frère vienne lui présenter ses excuses pour qu'il les prenne en compte. Il doit alors les accepter et mettre ainsi fin à la querelle. On raconte que Bilal, excédé de ce que quelqu'un l'appelait régulièrement " **fils de la négresse** " (Bilal était un noir), s'est résolu à

s'en plaindre au Prophète(SAW) qui a proprement sermonné le fautif. Pour se faire pardonner celui-ci a demandé à Bilal de monter et de marcher sur son visage. Bilal qui était un grand savant de son époque, a rétorqué, sagement qu'il ne pouvait marcher sur un visage qui se tournait vers Dieu.

On sait que les portes du paradis sont ouvertes le lundi et le jeudi. Le Prophète nous enseigne que ces jours-là, Dieu absout tout être qui ne Lui associe rien sauf un homme qui est en querelle avec son frère. C'est ainsi qu'il a interdit de repousser son frère qui présente des excuses et de refuser ses excuses et prévient celui qui le fait qu'il ne sera pas admis à son bassin le jour de la résurrection. Qu'Allah nous garde de refuser la demande de pardon sincère d'un frère ou d'une sœur !

Il faut donc savoir pardonner. Le faire n'est pas de la faiblesse ; bien au contraire c'est non seulement un acte de courage et de noblesse de cœur, mais aussi et surtout un acte de dévotion vis-à-vis de Allah subhanahou wa t'a'Allah. Pardonner c'est écouter et respecter les décrets de son Créateur. On sait que seul Allah et Son ultime messenger ont le droit d'être satisfaits. Pardonner c'est les satisfaire.

3. Obligation pour la communauté de concilier les autres.

Il est du devoir de la communauté de réconcilier deux parties en litige car la société musulmane est marquée par l'entraide et la solidarité. Il ne lui est donc pas permis de voir certains de ses enfants se quereller et les regarder en simple spectatrice ; si elle contemple la scène en simple spectatrice cela pourrait avoir pour conséquence de propager l'incendie. Quand il y a le feu, il faut le concours de tous pour l'éteindre car le feu n'a pas de frontière ; il peut en un temps relativement court atteindre l'ensemble de la cité. Allah nous exhorte à ramener la paix entre nos deux frères en litige (49 / 10) et dit bien dans le saint Coran :

" les croyants sont frères. Harmoniser les rapports entre vos frères et craignez Dieu pour obtenir Sa miséricorde ". Le Prophète(SAW) nous enseigne que la réconciliation des autres est plus méritoire que la prière le jeûne et les aumônes (Piliers de l'Islam) car lorsque les relations se détériorent c'est là un fléau qui rase tout sur son passage, notamment la foi.

Malik Gnankabarri (CERFI Bobo)

LE PRESERVATIF ANTIPERVERSITE

"Le préservatif de chasteté," connaissez-vous ? C'est une ceinture à clé qu'on faisait porter aux femmes lorsque les maris partaient en voyage ; ceci pour éviter toute tentation, on ne sait jamais. Il semble qu'elle existe maintenant pour les hommes aussi. "A Ryad, une association d'épouses trompées par leurs maris vient de présenter cet " ustensile " à la presse. Fabriqué en Plexiglas - donc inviolable, à moins de risquer une amputation de l'appareil génital - , cette invention est équipée d'un cadenas dont l'ouverture est commandée par deux clés. La première est destinée, bien évidemment, à l'épouse et la seconde reposera entre les mains de la mère du mari. De quoi doucher les ardeurs des virulentes ! (in *Afrique magazine* N°168 Sept 99).

NDLR : Nos championnes et champions de la lutte contre le sida devaient s'en inspirer et faire la propagande de cet outil en lieu et place de la capote qui fait plus de victimes de sida et transforme lentement mais sûrement notre société en une société de perverses et de pervers. Cette

remarque est aussi valable pour nos autorités religieuses qui ont abandonné leurs fidèles dans les griffes des monstres du dévergondage pour plus se concentrer sur leur tube digestif. Quand on voit toutes les énormités, les appels à débauches que nous livrent les médias surtout burkinabe et que les individus dits autorités religieuses restent dans l'expectative, on est en droit de se demander, si c'est légitime, s'ils ne prennent pas un immense plaisir en regardant eux-mêmes ces ignominies.

Pour paraphraser une formule célèbre " dis-moi ce que les médias de votre pays livrent au public, je te dirai le degré de perversité de vos autorités religieuses. " Nos autorités religieuses peuvent influencer sur le cours des événements, mais elles ne le font pas et ne le feront pas. Pourquoi ? C'est la question. Peut-être ont-elles plus peur de l'homme que de Dieu ou préfèrent-elles servir plus l'homme que Dieu. Que Dieu nous en débarrasse et nous donne de bons dirigeants ! Amin.

THIOM THIOM

Carte d'identité biologique

La malnutrition de l'enfant

La malnutrition est une insuffisance des apports caloriques et protéiques entraînant des perturbations métaboliques et une altération de la croissance du corps.

La malnutrition avancée aboutit au **marasme** et au **kwashiorkor**.

Le marasme est dû à une alimentation pauvre en protéine et en calorie obligeant le corps de l'enfant à "manger" ses propres tissus pour développer l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

Il survient dans la première année de vie et est favorisé par :

- le sevrage précoce
- la malnutrition sévère de la mère
- l'allaitement trop prolongé
- une affection de la bouche
- une situation d'abandon de l'enfant (orphelin...)
- la prématurité
- la diarrhée
- les maladies infectieuses et parasitaires
- la famine, les cataclysmes, les guerres....

L'enfant perd du poids, a des cheveux fins et secs, des constipations alternées de diarrhées et des troubles de comportement. Il mange mais vomit le peu qu'on lui donne.

Au vu de ces signes, il faut se rendre au service de santé le plus proche au plus vite.

Le Prophète (saw) dit : " Dieu n'a créé un mal sans faire descendre son remède. "

AminaT

Etre Imam des prisonniers...

En marge des activités du séminaire international de formation des responsables d'associations musulmanes (S.I.F.R.A.M.) tenu en septembre dernier à Abidjan, L'APPEL a rencontré le frère Brédji Ibrahim Imam des prisonniers de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA), membre de la LIPCI et du COSIM pour savoir la situation des prisonniers vivant à la MACA.

L'APPEL attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que le frère Brédji Ibrahim Imam n'est pas un prisonnier.

L'APPEL: Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle Imam Brédji Ibrahim, imam de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA), membre de la LIPCI et du COSIM.

L'APPEL: Vous êtes imam de la plus grande prison d'Abidjan, comment y vivent les prisonniers ?

Imam Brédji Ibrahim : Al hamdoulillah, les prisonniers en général, du fait que la vie en prison n'est pas facile sont dans un premier temps dans la détresse. Ils ont un regard négatif sur Dieu parce qu'ils pensent que Dieu les a abandonnés.

Lorsque nous avons constaté que nos "cousins" d'en face c'est-à-dire les chrétiens, y vont pour apporter leur soutien aux prisonniers ce qui a permis la conversion de beaucoup d'entre eux au christianisme, nous avons alors décidé de faire quelque chose et agir. Certains d'entre nous passaient individuellement dans les prisons pour rappeler la religion. Nous avons vu que c'est un travail qui a abouti à un bon résultat et nous avons jugé nécessaire de les encadrer, ce qui fait que maintenant ils n'ont plus honte de faire leur prière et ils ne sont plus humiliés vis à vis de leurs camarades qui les narguaient du fait que personne ne venait leur rendre visite. Notre action a beaucoup porté. Vous savez, le souci majeur d'un bon prisonnier c'est de sortir de la prison. Toute chose qu'on peut lui apporter comme message qui lui permet d'avoir l'assurance et l'espoir est la bienvenue. Dans un premier temps il faut les mettre en confiance, leur faire savoir qu'ils ne sont pas rejetés. Cela fait que maintenant il y a une harmonie totale et les gens ont un regard positif vers l'Islam. Lorsque le musulman voit son frère venir à lui malgré ses fautes il se retrouve. Mais lorsqu'on le rejette il se considère négatif.

L'APPEL: Quelle réponse donnez-vous à ceux qui pensent qu'on a

pas besoin de prêcher aux prisonniers parce que ce sont des malfaiteurs ?

Imam Brédji Ibrahim: D'abord je voudrais les ramener dans l'histoire. Tous les prisonniers ne sont pas des malfaiteurs. Voyons un peu le cas du Prophète Youssouf (AS) lorsqu'il y a eu tentative de le corrompre afin qu'il commette le péché, il a dit que la prison est préférable. Dieu l'a éprouvé et il a abattu un travail énorme, il a fait des sermons et il a toujours été accroché à Dieu, et cela a permis à certains prisonniers de comprendre la nécessité de Dieu. Cela veut dire que la prison n'a pas un sens négatif en soi, car tous les prisonniers ne sont pas malfaiteurs. Même s'ils sont tous malfaiteurs, comme le prophète Mouhammad (SAW) l'a dit: " Nous sommes tous des humains, nous commettons des fautes, mais les meilleurs d'entre nous ce sont ceux qui se repentent". Mais si le prisonnier ne connaît pas cela et que personne ne le lui rappelle, comment pourrait-il se retrouver ? Il a commis des erreurs dans sa vie et Dieu l'a éprouvé. Cela peut être une erreur comme ça peut ne pas l'être. Et Dieu amène les gens à faire la différence entre le faux et le vrai. Il faut qu'on comprenne que la prison est un endroit et que toute la vie du musulman est parsemée d'embûches et nous sommes tous des prisonniers potentiels. Si quelqu'un de dehors a un mauvais regard sur la prison rien ne lui garantit que d'ici la fin de sa vie il ne goûtera pas à la prison. L'homme est de nature égoïste. Lorsqu'il est dans un luxe il est content, alors si Dieu change cet arrêt il sera mécontent.

Donc aujourd'hui les prisonniers ont besoin de nous comme nous aussi aurons besoin des gens. On ne connaît pas les surprises de la vie et nous sommes toujours mis à l'épreuve comme Dieu même le dit, Il nous a créés pour nous mettre à l'épreuve. Il a créé la vie et la mort pour nous éprouver. L'épreuve peut être douce comme douloureuse.

Donc la prison est un lieu qui doit nous amener à réfléchir. Lorsqu'on rend visite aux prisonniers, on voit que la vie n'est pas facile.

Je prends l'exemple d'une femme qui est allée en prison pour un mois, et elle m'a fait savoir que si elle n'y était pas rentrée pour un mois ç'aurait été pour dix ans. Une de ses camarades lui a confié des habits qui ont été volés par la suite. Celle-ci ayant posé plainte, elle fut mise en prison parce que soupçonnée d'avoir vendu ces habits. Or en ce moment, elle avait préparé un couteau pour en finir avec l'amante de son mari. Elle a changé d'idée après un mois de prison et elle a dit qu'elle ne souhaitait pas la prison même pour son ennemi. Un mois de prison comparé à dix ans lui a beaucoup fait réfléchir et a contribué à sa rééducation. Et nous voyons que la prison a été positive pour elle. En vérité, la prison n'est pas négative en soi, mais malheureusement nos prisons ne sont pas utilisées dans un bon sens parce que lorsqu'on parle de correction, les gens pensent que c'est la répression. La correction c'est la rééducation, c'est la manière d'amener l'homme à réfléchir, à adopter le bon côté de la vie. Nous devons œuvrer dans ce sens-là pour aider nos frères. S'ils se trouvent en prison pour avoir cassé une fenêtre, sans encadrement à sa sortie, ce sera une porte qu'il fracassera. Donc, protéger les prisonniers, les rééduquer, c'est nous protéger nous-mêmes et c'est dans notre propre intérêt parce que la prison est pleine de mystères. Si nous jouons sur leur conscience religieuse cela va les amener à abandonner même la haine qu'ils avaient contre la société parce qu'ils pensent que le monde les a abandonnés, les parents ne viennent pas les voir donc ils ne peuvent plus entrer en contact avec eux. Et à leur sortie, ils préfèrent aller ailleurs pour apprendre d'autres méthodes de brigandage et à ce moment, ils seront encore plus dangereux. Je pense que nous devons avoir un regard

positif sur le prisonnier pour le sauver et nous sauver nous-mêmes parce que nous ne sommes pas à l'abri de ses méfaits.

L'APPEL: Comment est-ce que la mosquée est organisée en prison et quels thèmes prêcher vous ?

Imam Brédji Ibrahim : Avant la mise en place de la mosquée, il y avait des endroits où les prisonniers priaient. Chaque bâtiment avait un imam. A la mise en place de la mosquée nous sommes intervenu pour les grandes prières. A notre arrivée, nous avons misé sur des thèmes tels que le repentir ; il faut que le prisonnier revienne à lui-même, qu'il abandonne la haine, qu'il sache que ce sont ses péchés qui l'ont conduit ici; qu'il demande pardon à Dieu. Le thème d'istighfar, de tawbah, d'entraide, de l'amour entre frères, de repoussement du mal par le bien, et les thèmes qui peuvent les mettre en contact avec Dieu. Leur rappeler Dieu dans leur situation que même s'ils sont condamnés à vie, si Dieu veut leur libération, ils seront libérés. L'amour entre eux crée l'amour entre eux et Dieu et les amène à accomplir beaucoup d'actes d'adoration. Au lieu de se distraire et de parler de n'importe quoi, ils peuvent méditer, prier.

Ce sont ces thèmes que nous développons dans un premier temps et dans un second temps nous revenons sur la prière, sa nécessité dans la vie. Quand ils comprennent cela, les autres thèmes suivent. Donc les premiers thèmes sont le repentir, l'istighfar, l'entraide, la solidarité, partager son plat pour que demain Dieu puisse aussi partager un plat avec toi dans l'au-delà. Quand ils comprendront cette solidarité, la prison leur sera encore plus facile.

L'APPEL: Avez-vous un appel à lancer ?

Imam Brédji Ibrahim : Je lance un appel à tous les musulmans, à toute la communauté à s'intéresser aux prisons. La prison est un endroit qui peut nous permettre de construire l'avenir. Si aujourd'hui nous ne travaillons pas dans ce domaine, nous nous retrouverons demain face à des gens "aigris" dans la société. Mais, lorsque l'on essaye de les

RETOUR FORCÉ DES BURKINABE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les bêtises de la nationalité

On le craignait depuis qu'un certain discours inventé par des individus à la philosophie xénophobe a fait son apparition aux bords de la lagune Ebriée. " l'ivoirité " ce concept inventé par des politiciens en quête d'une légitimité introuvable ne pouvait que déboucher sur des dérives. La chasse aux étrangers ouverte depuis la disparition du vieux Félix Houphouët Boigny a déjà rapporté beaucoup de gibiers. Avant le retour massif des burkinabe auquel on assiste depuis mi-novembre 1999 précédé de la chasse aux Bozo (pêcheurs d'origine mandé) en 1998, les " étrangers " de Côte d'Ivoire savaient leur situation particulièrement précaire. Ils sentaient venir le danger et ont exprimé leur inquiétude à qui de droit sans que des mesures préventives de débordements éventuels n'aient été préconisées ou même envisagées. La musique des griots de la " nationalité pure " était jouée trop à fond pour que les tenants de l'autorité en Côte d'Ivoire puissent entendre les cris d'angoisse de millions de citoyens victimes des pires frustrations. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement depuis que la sélection des citoyens a été érigée en règle du jeu politique

en Côte d'Ivoire, pays jadis apprécié pour son ouverture et sa tradition d'hospitalité. " L'ivoirité " et l'exclusion qui l'a nourrit ont eu raison de la cohésion des habitants de la Côte d'Ivoire " Terre de l'espérance " et " pays de l'hospitalité " pour reprendre les deux premières phrases de son hymne. Les beaux principes de la fraternité et de la solidarité proclamés dans les textes du Conseil de l'Entente, première institution d'intégration sous-régionale et à laquelle appartiennent la Côte d'Ivoire et le Burkina ; ces principes là sont bien mis à l'épreuve. L'intégration sous-régionale à l'échelle de l'U.E.M.O.A. (Union économique et monétaire ouest africaine) et dont le pays de l'ivoire est sensé être la locomotive est sérieusement malmenée tandis qu'à l'intérieur du pays même le fossé entre les citoyens classés en catégories supérieure et inférieure se creuse davantage. la Côte d'ivoire du président Bédié est bien malade des bêtises de l'ivoirité. Le différend entre Krume et Burkinabe n'est que la conséquence logique du discours xénophobe artificiellement inventé pour conquérir le pouvoir, en jouir et s'y maintenir à tout prix. La théorie de la " Côte d'Ivoire aux ivoi-

riens " et sa résultante d'identification qui classe ses fils et filles en " ivoiriens de souche " et ivoiriens de circonstance " n'est pas sans rappeler les dérives fascistes qui avaient déclenché la seconde guerre mondiale. Elle s'apparente bien malheureusement aussi aux thèses farfelues qui ont déclenché et entretenu les génocides rwandais et burundais. La Côte d'Ivoire de 1999 revient donc de loin et l'idée qui accepte de fait le retour de familles entières vers le Burkina Faso sous le seul prétexte qu'elles ne peuvent cohabiter avec des prétendus autochtones est en elle-même révoltante. Révoltante parce qu'elle contredit tous les principes de justice et d'équité et établit de fait entre les hommes des principes qui ne résistent à aucune analyse sérieuse. Révoltante aussi parce qu'elle légalise une injustice et donne raison aux partisans de l'arbitraire et de l'exclusion. Elle est révoltante enfin car elle crée un précédent qui peut hypothéquer à terme tous les efforts déployés jusque-là en faveur de l'intégration régionale. Certains parmi les déplacés ont tout abandonné en Côte d'Ivoire dans leur fuite. Mais dans les concertations entre les diplomates des deux

pays sur la situation, on a très peu évoqué la question de leur indemnisation. C'est seulement lorsque le ministre des Affaires étrangères a été interpellé à l'Assemblée qu'on a parlé d'un éventuel dédommagement par une commission inter-Etat qui serait en voie de constitution. Espérons que les engagements seront respectés pour soulager ces déplacés forcés victimes des bêtises de la nationalité. Les dérives de l'ivoirité ont donc engendré les démons de la haine et de la division mettant ainsi en péril la cohésion et l'unité de la Côte d'Ivoire. " La corruption est apparue sur terre du fait de ce que les hommes ont acquis de leurs propres mains ". Vérité coranique. Le pays du " café-cacao " est aujourd'hui sur une pente très dangereuse qui roule doucement ses enfants vers le gouffre infernal de la guerre civile et cela par la seule faute de politiciens aux ambitions bien égoïstes. L'ivoirité est tout simplement un non sens dans " la patrie de la vraie fraternité. " C'est comme l'a su bien chanter un musicien ivoirien : " Tout ça, c'est des woba-woba "

Hassan Aziz

Suite de la page 5

regarder positivement, ils nous regarderont aussi positivement. Lorsque l'on salue un prisonnier, il sent qu'on l'aime. Et c'est cet amour qui favorise la solidarité. Le prophète Mouhammad (SAW) a dit qu'on ne peut avoir le paradis si on n'a pas la foi et on ne peut avoir la foi que si l'on s'entraime. Et il nous donne un remède à cela ; c'est de dire " Salam " c'est-à-dire bonjour à son frère. Il est dans la détresse et tu lui dis bonjour même si tu n'as pas grand chose à lui donner ; il sait que tu es avec lui. Cela permet de créer l'amour, et sa sortie de l'amener à fuir ses mauvais amis et à être avec les bons. Donc on doit tout faire pour les aider.

Celui qui a quelque chose à apporter à ses frères prisonniers, qu'il le

fasse. Nous avons des habits que nous ne portons plus et lorsqu'on les donne à un prisonnier, pour lui c'est un " prêt - à - porter ".

Si nous évitons de gaspiller la nourriture et en apportons aux prisonniers, ce serait bien.

La vie n'y est pas facile. Si les boulangers musulmans pouvaient aussi faire un effort pour envoyer quelques morceaux de pain chaque vendredi ou deux fois par semaine par exemple aux prisonniers, cela leur permettra de méditer sur leurs fautes et d'essayer de changer positivement. Mais s'ils sont négligés, lorsque nous mêmes nous nous retrouverons un jour là bas et qu'aucune action n'est menée dans le bon sens, nous verrons que les prisonniers ont besoin d'aide. Nous devons donc aider nos frères. Le

Prophète (SAW) a dit: " Dieu aidera le croyant si celui-ci aide son frère " C'est un hadith global qui veut dire beaucoup de choses.

Si nous essayons de creuser le sens de ce hadith je pense que tout le monde comprendra la nécessité du travail qui est fait. Et on verra le résultat dans l'avenir. Quand un prisonnier est convaincu qu'il sort avec la foi, il s'y accroche à jamais. Parce qu'il a acquis cette foi dans une situation un peu différente que celle dans laquelle il est né et voyait ses parents prier. Lui au moins il a vécu la foi, parce qu'il a vu la réalité de la foi, la réalisation que Dieu a faite pour lui. Il y en a qui se sont convertis et ont été libérés un mois après alors qu'ils avaient été condamnés à cinq ans d'emprisonnement. Celui-là ne va plus jamais " s'amuser " parce qu'il a " vu " Dieu dans des circons-

tances difficiles. A ce moment là il s'accrochera à Dieu à jamais.

L'appel que je lance c'est que chacun essaie de faire ce qu'il peut pour les prisonniers, pour que demain nos enfants ne soient pas condamnés. Parce que lorsqu'ils sortent ils sont en contact avec nos enfants. Et lorsqu'ils sortent avec une bonne moralité je pense qu'on n'aura pas beaucoup à faire. Aujourd'hui l'environnement n'encourage pas mais si nous parvenons à déraciner le mal, je pense que nous éviterions beaucoup de choses.

Je remercie L'APPEL pour nous avoir permis de parler de la situation des musulmans en prison.

Propos recueillis par
Tiégo TIEMFORE

A propos de la détermination du début de Ramadan...

L'Islam, dans ses fondements, est une religion universelle dont les pratiques sont d'ordre communautaire. Ainsi tous les piliers de nature culturelle sont destinés à la Ummah entière pour des moments bien précis. Cependant le Ramadan, mois de communion par essence fait très souvent l'objet de beaucoup de polémiques pour l'établissement de son début et même de sa fin si bien qu'on a l'impression que chaque pays ou chaque ville ou même chaque village possède son Ramadan à part.

Alors, pourquoi de telles disparités ?

Et quelle pourrait être l'approche la mieux indiquée de nos jours au vu des connaissances actuelles sur la question ? Tels sont là les questionnements auxquels nous voudrions modestement apporter un éclairage dans les lignes qui suivent.

Allah, le Très-Haut a décrété : " *Quiconque d'entre vous, verra la nouvelle lune jeûnera le mois entier* ". Et Son noble Messenger explicite cela en disant : " *Ne jeûnez que si vous voyez le croissant, ne rompez le jeûne que lorsque vous l'apercevez à nouveau. Si cela vous est difficile, comptez les jours* ". Ces injonctions d'Allah et de son Envoyé établissent le principe général de détermination du début et de la fin du jeûne de Ramadan. Pourtant, leur compréhension ne semble pas évidente pour tous les Ulémas ; elles donnent lieu à des interprétations diverses.

Des Ulémas prônent une universalité de la vision du croissant lunaire.

Certains juristes comme Abou Hanifa, Ahmad Ibn Hanbal, Al Mawardi pensent qu'il suffit que le croissant soit aperçu à l'horizon par un groupe de croyants, dignes de témoignage, pour qu'on considère que tous les fidèles du monde musulman l'aient aperçu. Pour eux, le Prophète (saw) en disant : " *... que si vous le voyez* " voudrait signifier que si l'on témoigne de son apparition, dès lors, l'obligation du jeûne devient applicable aux musulmans dans leur ensemble, quelles que soient les frontières ou les distances qui les séparent. Cependant, cette thèse est loin de faire l'unanimité parmi les savants.

D'autres penchent vers une vision indépendante du croissant lunaire.

Contrairement aux premiers, l'Imam Chafii, l'Imam Malick, Ishaq Ibn Rahaweh et autres juristes pensent qu'on ne saurait étendre la vision d'un pays à l'ensemble du monde musulman. Pour eux, à la lumière du récit d'Ibn Abbas, l'information perd sa véra-

cité avec la distance. Car Ibn Abbas, cousin et compagnon du Prophète (saw), n'avait pas tenu compte de la vision du croissant à Cham (en Syrie) que lui avait rapportée Koureïb en voyage à Médine. Alors l'expression " *... lorsque vous le voyez* " du prophète n'aurait pas un caractère absolu ; elle serait tout simplement relative à un espace géographique donné. Ce qui fait penser à des considérations d'ordre scientifique.

La question de la lune, un phénomène éminemment scientifique

Le phénomène de la lune, loin d'être un fait banal, est une question hautement scientifique.

Il s'agit en réalité d'un fait naturel qui obéit à des normes préétablies, à l'image du soleil qui, dans sa course apparente, détermine les heures, les jours et les années.

La lune, satellite naturel de la terre

La lune tourne de façon naturelle autour de la terre en 27 jours, 7 heures, 43 minutes ; correspondant à sa **révolution sidérale**. Cette révolution s'effectue à une distance moyenne de 384 000 km de la terre. Dans le même temps, la lune effectue sa rotation complète sur elle-même. C'est pourquoi elle présente toujours la même face à la terre. Et à l'image de cette dernière, elle est dépourvue de lumière propre ; elle ne fait que réfléchir la lumière qu'elle reçoit du soleil. Par conséquent un de ses deux hémisphères reste en permanence obscur tandis que l'autre est éclairé. Cependant, elle présente huit différents aspects ou phases lors d'une révolution complète : le premier croissant, le premier quartier, le dernier croissant et la nouvelle lune. C'est cette dernière

phase qui nous est la plus difficile à déterminer. A ce stade, la lune se trouve placée entre le soleil et la terre, présentant ainsi son hémisphère obscur à la terre et, de ce fait demeurant invisible ; d'où la problématique de la vision du premier croissant, annonçant un mois nouveau. Toutes ces phases se déroulent suivant un cycle de 29 jours 12 heures 44 minutes correspondant à la révolution synoptique appelée lunaison ou mois lunaire. Alors par convention, on dit que le mois lunaire dure 29 ou 30 jours tout comme on admet que le jour solaire dure 24 heures tandis que le jour vrai ou sidéral correspondant à une rotation complète de la terre sur elle-même est de 23 heures 56 minutes 4 secondes. De ce fait, nous constatons que le phénomène naturel d'apparition de la lune devient une question de vision selon les régions du monde.

De l'apparition de la lune à sa vision

Très souvent on constate que la lune apparaît juste après le coucher du soleil, à l'horizon de certaines régions tandis que d'autres contrées ne l'aperçoivent qu'au cours de la nuit suivante. Cela s'explique de façon simpliste par le fait que le soleil ne se couche pas partout sur la terre à la même heure. Mais en réalité, il s'agit d'une question de localisation sur le globe. Car le phénomène s'apparente à celui de la détermination des heures à la surface du globe ; tous les deux sont des corollaires du mouvement des astres.

En fait, la terre au cours de sa rotation sur elle-même fait passer l'heure d'un méridien à un autre. Aussi chaque méridien possède-t-il son heure vraie ou heure solaire. Mais pour des raisons de commodité, on a opté pour l'heure légale ou heure officielle qui est valable pour un fuseau horaire donné soit une étendue de 1.666,650 km.

Cela nous amène à penser à une situation pareille pour la lune. Car la lune apparaît, logiquement, au même moment pour tous les lieux situés sur le même méridien tout comme ceux-ci aperçoivent le soleil au zénith au même moment. Cependant, il se peut que des manifestations atmosphériques empêchent une observation claire du croissant lunaire. C'est d'ailleurs ce à quoi le Prophète de l'Islam faisait allusion quand il annonçait " *... Comptez les jours* ". Cette autre approche de détermination du début ou de la fin du mois venait d'être suggérée à la grande satisfaction des partisans du calendrier.

Le calendrier, une dernière solution à la question lunaire ?

Le calendrier, système de division du temps, présente un tableau des jours de l'année. Ainsi permet-il de "compter les jours" pour déterminer la succession des mois. Mais au vu des nombreuses tribulations de ce système de division du temps, l'on se pose la question de savoir s'il pourrait être la dernière solution à la question lune.

On se rappelle encore le passage du calendrier romain, comprenant 12 mois lunaires, au calendrier julien, comptant 365 jours, en l'an 708 de Rome. Puis de la transformation de ce dernier en calendrier grégorien en 1582 à cause des 10 jours de retard qu'il accusait déjà sur le temps normal et que le pape Grégoire XIII voulut corriger en décrétant de faire suivre directement le jeudi 4 octobre 1582 du vendredi 15 octobre 1582. Nonobstant cette correction, le calendrier grégorien est actuellement à 13 jours d'avance sur le calendrier julien. Alors quelle assurance pourrait-on avoir en décrétant de confier le Ramadan, à un tel système de calcul du temps qui semble bien loin d'en finir avec ses mésaventures ? Au demeurant, rappelons que le calendrier dit musulman (Hégirien) obéit aux mêmes principes. Seulement il a un cycle de 346 jours au lieu des 365 jours ou 366 jours pour le calendrier grégorien.

C'est pourquoi nous pensons que le calendrier peut jouer un rôle indicatif ; mais l'ériger en norme de détermination du début ou de la fin du mois de

Les bienfaits du mois de Ramadan

Ramadan, nous paraît assez osé.
Que faire donc ?

Vers une attitude de juste milieu !

Il semble qu'on peut se servir de système de calcul du temps, du calendrier par exemple, à la lumière des données géographiques et astrologiques pour concilier les positions des ulémas.

En effet, le mot "chahida" employé dans le verset 185 de la sourate II du saint Coran conditionnant le début du jeûne revêt, selon la plupart des Ulémas, le sens de "assister à, être présent à". Alors on pourrait traduire le verset comme suit : "Celui d'entre vous qui se trouvera dans cette cité au moment de la nouvelle lune, qu'il jeûne le mois entier" tandis que le voyageur, par exemple, ne sera pas tenu de jeûner. Il apparaît donc que le fait de se trouver à tel endroit à la nouvelle lune est bien plus clair et d'une portée plus générale que la notion de vision ou de calcul réduit à l'échelle du village ou de l'individu. Cela nous conduit à la position intermédiaire qu'approuve la plupart des docteurs (en théologie) de nos jours qui veut que lorsque le croissant lunaire serait aperçu dans un pays, les autres pays non loin du premier, puissent observer le jeûne. Cela pourrait s'expliquer géographiquement par le fait que ces pays appartiennent au même "fuseau lunaire" à l'image des fuseaux horaires. Si ceci était admis, pourquoi ne pas instituer une collaboration, voire une coordination entre les différentes commissions nationales d'observation de la lune dans la sous région ?

Tout compte fait, il y a lieu d'être vigilant et tolérant. Puisque l'objectif ou la finalité du Ramadan n'est nullement de s'abstenir de manger, de boire ou d'avoir du commerce charnel ; l'essentiel réside dans la recherche de l'agrément d'Allah, dans l'amour et la communion en Dieu. Pourvu que chacun soit sincère dans ce qu'il fait, ...seul le Seigneur demeure omniscient.

BAKAYOGO Nuhoun
Etudiant en Géographie
Université de Ouagadougou.

Les hommes pieux du temps du prophète Muhammad (saw) priaient pendant six mois afin que Dieu leur prolonge la vie jusqu'au prochain Ramadan. Six mois après Ramadan, ils priaient afin que Dieu agrée leurs œuvres accomplies pendant Ramadan. Cette attitude était certes l'expression de la piété de ces hommes, mais elle traduisait également l'importance et les mérites du mois, ainsi que la très grande valeur des œuvres accomplies pendant le Ramadan.

L'importance du mois de Ramadan

Le mois de Ramadan est établie quand le nombre de jours du mois de Cha'abane, mois le précédant, atteint 30 jours. Ce mois est également établis par vision de la lune la veille du 30^e jour de Cha'abane, comme le Coran le prescrit (Sourate 2 Verset 185).

Le mois de RAMADAN est pour le musulman un mois exceptionnel. Son caractère exceptionnel tient d'abord au fait que c'est en ce mois que fut révélé le saint Coran, première source de l'Islam et miséricorde pour l'humanité. Dieu nous dit : " En ce mois de RAMADAN, le Coran a été descendu comme guide pour les gens et preuve claire de la bonne direction et du discernement " (2/185).

En dehors de la révélation qui imprime au mois son caractère exceptionnel, RAMADAN est le mois qui contient la célèbre nuit de Laïlatoul kadr ; Cette nuit qui a non seulement connu la descente du Coran, mais qui vaut 1 000 mois, soit environ 83 ans d'adoration. Laïlatoul kadr est aussi une nuit de paix. C'est la nuit où Dieu efface les péchés passés et à venir (hormis les plus graves) des fidèles en prière. En cette nuit où les anges descendent sur terre pour demander la grâce de Dieu en faveur des croyants, Dieu arrête le destin des humains.

RAMADAN est aussi un mois de grande valeur parce qu'aux yeux de Dieu, c'est le meilleur des mois. Dans son sermon sur le jeûne, le prophète a dit : " Ô vous les Hommes, le mois d'Allah (RAMADAN) est arrivé avec sa grâce et ses bénédic-

tions. Aux yeux d'Allah, ce mois est le meilleur de tous les mois ; ses jours sont les meilleurs parmi les jours et ses nuits sont les meilleures parmi les nuits. Ses heures sont les meilleures parmi les heures. C'est le mois où Allah vous invite à jeûner et à prier".

Dans un hadith rapporté par TIRMIDHI, le Messager a insisté sur l'importance de ce mois où chaque jour Dieu rachète 700 000 personnes de l'Enfer pour les destiner au Paradis en ces termes : " la première nuit de RAMADAN, tout démon, tout Djinn rebelle est enchaîné. Toutes les portes de l'Enfer sont fermées, aucune ne s'ouvre. Toutes les portes du PARADIS sont ouvertes, aucune ne se ferme. On appelle : " Ô toi qui veux du bien accours ! Ô toi qui veux faire du mal cesse ! ". Cet appel est renouvelé chaque matin et chaque soir et Dieu sauve de l'Enfer plusieurs croyants".

RAMADAN est donc sans conteste le meilleur des mois. Si Dieu nous demande de jeûner en ce mois, c'est certainement parce que cet acte de dévotion est plein de mérite pour nous, si nous le savons.

Le mérite du jeûne du mois de Ramadan

Dans un hadith Qoudsi, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu a dit : " Dieu glorifié et honoré a dit : " Tout ce que fait le fils d'Adam lui appartient sauf le jeûne. Il est pour Moi, c'est Moi qui en donne la récompense. Le jeûne est un bouclier contre le feu de l'Enfer. Quand l'un de vous jeûne, qu'il s'abstienne de dire des choses obscènes et d'élever

la voix. Si quelqu'un l'insulte ou le provoque au combat, qu'il se contente de dire " je suis en état de jeûne".

De ce hadith, on retient avant tout que le jeûne est un test de sincérité et que de ce fait, seul Dieu peut apprécier la qualité de cet acte de dévotion pour en donner la récompense. Le hadith nous dit également que le jeûne est un bouclier contre le feu de l'Enfer. Le Messager le confirme dans ce hadith rapporté par Bokhari et Moslim : " Celui qui jeûne un jour par amour de Dieu, Dieu éloigne à cause de ce jour, son visage du feu de l'Enfer d'une distance égale à ce qu'on parcourt en 70 ans".

Ramadan est le mois par excellence de la rémission des péchés. " Qui jeûne le mois de RAMADAN avec foi, en comptant sur la récompense divine, ses péchés lui seront pardonnés", a dit le messager de Dieu (saw). Lorsque les péchés sont pardonnés, que reste-t-il au croyant sinon accéder au Paradis ?

Au Paradis, il y a une porte appelée " AR RAYANE " ou porte du rafraîchissement. Cette porte ne sera franchie que par les jeûneurs et personne d'autre ne pourra encore la franchir.

En dehors de ces quelques mérites, le jeûne comporte des avantages sur les plans spirituel, social et physique. Ainsi, sur le plan spirituel, le jeûne est une école de dévotion. En tant qu'école, le jeûne exerce l'homme à l'endurance et à la patience. "Le jeûne est la moitié de la patience", a dit le prophète, alors que la patience est la moitié de la foi selon une autre parole du Prophète (saws).

Le jeûne a également pour avantage de fortifier la volonté et d'enseigner l'autodiscipline. C'est un test de sincérité, car seule la sincérité permet de résister à l'abstinence que le jeûne prescrit. C'est dans ce sens qu'on comprend le hadith

du Messenger qui dit : " Le jeûne est certes une confiance, chacun de nous doit préserver la confiance qui lui a été faite ".

Le jeûne a pour entre autre avantage de fortifier notre crainte de Dieu. En effet, en se terminant par " ainsi atteindriez-vous la piété " le verset (183 de la sourate 2) instituant le jeûne insiste sur le fait que la finalité du jeûne est d'augmenter notre crainte de Dieu, de nous rapprocher du Créateur, donc de renforcer notre degré de piété. En somme, par le jeûne, l'homme élève sa spiritualité.

Sur le plan social, le jeûne comporte d'innombrables avantages. Il est tout d'abord une exhortation à plus de solidarité. En soumettant jeunes et vieux, riches et pauvres, hommes et femmes, nobles et citoyens ordinaires à l'épreuve de la faim et de l'abstinence, le jeûne favorise une plus grande cohésion au sein de la Oummah. Par le truchement du jeûne, les plus nantis goûtent à l'épreuve des privations et les moins nantis (c'est-à-dire les habitués de ces privations) sentent beaucoup plus les largesses des premiers.

Inévitablement donc, le jeûne conduit la communauté vers une plus grande unité. Unité des cœurs, mais également unité dans l'organisation.

Le jeûneur en s'abstenant de propos indécents, en partageant ses repas avec les autres et en accomplissant des actes de piété crée dans la société une ambiance de paix, d'amour, de sécurité et de bonne entente.

Le jeûne préserve donc de la méchanceté, habitue la communauté à l'esprit du partage et de justice et fait régner l'esprit de générosité et de solidarité.

Les progrès scientifiques des temps modernes attestent que le jeûne comporte des avantages certains sur la santé physique de l'homme. Du reste, cela avait déjà été consacré par le Prophète qui disait déjà au 7^e siècle : " Jeûnez, vous acquérez la santé ! "

Il est de nos jours établi que le

jeûne est un moyen pour éliminer du corps certaines sécrétions nuisibles et les cellules malades de l'organisme. Cette thèse est soutenue par le Docteur ROBERT BANOLET : " Sans nul doute, le jeûne fait partie des moyens efficaces pour se débarrasser des microbes par son action destructrice des cellules atteintes et qui sont aussitôt renouvelées ".

Le jeûne est très utilisé, recommandé et apprécié dans certains traitements. C'est le cas de l'embonpoint, des troubles intestinaux chroniques accompagnés de fermentation, de certains cas d'inflammations chroniques et aiguës des reins, de certaines maladies du cœur, de certaines allergies et maladies dues aux graisses.

Avec le jeûne, certains appareils du corps se reposent pendant un moment. D'autres se débarrassent de certaines substances résiduelles pour se régénérer par la suite. Cela a pour conséquence de soulager l'homme au terme de l'épreuve du jeûne.

En dehors des avantages physiques, le jeûne comporte d'autres avantages. C'est le cas notamment des avantages économiques aussi bien pour le jeûneur que pour la communauté.

Le mérite des bonnes œuvres pendant le Ramadan

Ramadan est un mois exceptionnel au cours duquel, les œuvres accomplies sont fortement rémunérées par Dieu. Dans son sermon sur le jeûne, le Messenger de Dieu (saw) a dit : " Quiconque pourra au cours de ce mois cultiver de bonnes manières, traversera le pont de la Siraat (qui conduit au Paradis) le jour de la résurrection même si ses pieds tremblaient ". Les œuvres ayant du mérite pendant ce mois béni sont nombreuses et on peut citer entre autres :

- La charité

L'un des objectifs du jeûne étant d'entretenir au sein de la Oummah l'affection mutuelle,

la cohésion, la solidarité et la sympathie, le prophète Muhammad (saw) a conseillé la charité tout au long du mois : " La meilleure charité est celle accomplie durant RAMADAN ", a-t-il dit. Et la charité pendant Ramadan, c'est le fait de donner à boire et à manger, c'est le fait d'être généreux, donc de donner aux autres. C'est au delà de tous ces aspects, proférer des paroles vertueuses.

Les actes de charité sont éminemment rétribués. Plusieurs hadiths le confirment. " Qui donne à manger ou à boire à quelqu'un qui jeûne d'un bien licitement acquis, les anges ne cessent de prier pour lui durant Ramadan. L'Archange Gabriel prie pour lui la nuit du destin ". Il a encore dit : " Qui donne à quelqu'un de quoi rompre son jeûne, bénéficie d'une récompense égale à celle du jeûneur sans diminuer sa propre récompense ".

L'institution de la zakat El-fitr qui est une aumône due à la fin de Ramadan par tout chef de famille pour tous les membres de sa famille (petits, grands, hommes et femmes) et destinée aux pauvres et indigents, marque ainsi, le souci de l'Islam de faire de ce mois, le mois par excellence de la charité.

- La prière de nuit de Ramadan

Ramadan venu, le messenger de Dieu (saw) avait l'habitude de veiller les nuits en prière. Dans la dernière décade, il faisait participer toute sa famille à cette prière. Sans nul doute à cause de son importance. Il disait à propos de la prière de nuit : " celui qui a veillé à prier les nuits de RAMADAN poussé par sa foi et par l'unique espoir de la récompense de Dieu, Dieu lui pardonne tous ses péchés précédents ".

- La lecture du Coran

Pendant RAMADAN, la tradition rapporte que le messenger de Dieu (saw) redoublait d'ardeur dans la lecture du Coran. Dans son sermon sur le jeûne, il a dit à propos de la lecture du Coran que : " Qui-

conque récite seulement un verset du Coran, aura la récompense de celui qui aura lu le Coran tout entier au cours de n'importe quel autre mois ". Pour comprendre l'importance de la lecture du Coran pendant ce mois, il convient de rappeler ce hadith où le Message a dit : " Celui qui lit une seule lettre du Coran s'inscrit une bonne action et la bonne action a dix fois son salaire ".

- L'Itikaf ou la retraite spirituelle

L'itikaf est le fait de garder la mosquée dans un esprit de dévotion et de piété avec pour finalité de plaire à Dieu. Le Prophète avait l'habitude de faire l'Itikaf. Abou Houraira rapporte qu'il l'observait surtout les dix (10) derniers jours de RAMADAN. L'année de sa mort, il a fait une retraite de vingt (20) jours. L'Itikaf comporte de grands mérites. Le Messenger a dit : " La mosquée est le refuge des gens pieux. Dieu a promis à celui qui y fait sa retraite de lui accorder sérénité et miséricorde, de le faire traverser la siraat (pont sur l'enfer) pour le faire parvenir, au paradis ".

- La Oumra

La Oumra ou petit pèlerinage peut être accomplie à tout moment de l'année. Toutefois, le Prophète l'a particulièrement recommandé pendant Ramadan. " Une Oumra pendant Ramadan, vaut un grand pèlerinage en ma compagnie " a-t-il dit. Alors qu'un pèlerinage pieusement accompli a encore précisé le Messenger n'a de récompense que le paradis.

Le mois de ramadan est un mois de miséricorde. Il convient donc que chaque croyant puisse en profiter pour acquérir davantage de foi, de bienfaits et de provisions pour l'au-delà.

" Celui qui au cours de ce mois ne reçoit pas la grâce et la bienveillance d'Allah est en effet très infortuné " comme le Messenger de Dieu (saw) l'a rappelé dans son sermon sur le jeûne.

SHARIF Souley

Un dialogue hors pair avec un roi infidèle

Le roi, c'est Al-Hajjaj ibn youssouf. Il devint roi de l'Irak en l'an 75 de l'hégire. Grande épreuve pour l'Islam, Hajjaj se prétendait musulman, mais en réalité il l'était pour ternir l'image de la religion.

Le martyr, c'est Saïd ibn Jubair dont le nom signifiait littéralement "heureux", "amélioré". Considéré comme un homme de foi et de conviction par ses contemporains, Saïd s'était illustré dans son refus du faux et son opposition catégorique à la tyrannie. Il était en somme l'un de ceux que le roi Hajjaj redoutait et dont ce faisait passer sous son épée.

Lorsque Hajjaj décida de tuer Saïd ibn Jubair, un dialogue s'installa entre les deux hommes qui en rien ne modifia la volonté du tyran. Lisez plutôt !

Hajjaj : Comment t'appelles-tu ?

S.J : Je m'appelle Saïd Ibn Jubair

Hajjaj : Tu mens. Tu es Chaqi ibn Kusair (littéralement "Malheureux, brisé")

S.J : Ma mère connut mon nom mieux que toi.

Hajjaj : Toi et ta mère, vous êtes malheureux.

S.J : Quelqu'un d'autre et non pas toi est au courant de l'invisible.

Hajjaj : Je vais changer ton monde en un feu embrasé.

S.J : Si je savais que tu pouvais faire cela, je t'aurais pris pour mon dieu.

Hajjaj : Alors que dis-tu de Muhammad ?

S.J : Il est le prophète de la Miséricorde et l'Imam de la direction, paix soit sur lui.

Hajjaj : Qu'as-tu pour ne pas rire ?

S.J : Comment quelqu'un qui est créé d'argile, peut-il rire, alors que l'argile est consommée par le feu.

Hajjaj : Pourquoi donc, rions nous alors ?

S.J : Les cœurs ne sont pas pareils.

Hajjaj pensa à une autre façon de tenter Saïd en ordonnant d'empiler devant lui de l'or en plus de plu-

sieurs autres richesses. Mais comment ces tentations peuvent-elles se frayer du chemin dans un cœur rempli d'amour pour Allah et indifférent aux choses mondaines ? Saïd lui dit : Si tu as collecté ces choses pour te rançonner de frayeur du jour du jugement, alors tu as commis une faute. Une seule secousse (ce jour-là) fera une mère nourrice oublier son bébé qu'elle est entrain d'allaiter. Il n'y a rien de bon en des choses accumulées pour satisfaire les désirs mondains sauf ce qui est pur et sain. Ensuite Hajjaj ordonna de jouer de la musique, de souffler aux trompettes et de battre les tambours. Saïd pleura.

Hajjaj : Qu'est-ce qui te fait pleurer ? Est-ce la joie ?

S.J : Non ? C'est la tristesse. Les trompettes me rappellent un grand jour : quand on soufflera aux trompettes. Les tambours sont fabriqués d'un arbre coupé sans raison valable et les cordes sont les intestins de moutons qui seront ressuscités ensemble avec toi le dernier jour.

Hajjaj : Veux-tu que je te pardonne ?

S.J : S'il y a du pardon, qu'il soit de la part d'Allah. Quant à toi, il n'y aura ni amnistie, ni excuse pour toi.

Hajjaj : Emmenez-le et tuez-le ! Saïd Ibn Jubair ria.

Hajjaj : Qu'est-ce qui te fait rire ?

S.J : Je fus surpris par ton imprudence envers Allah et par la clémence d'Allah envers toi.

Hajjaj : Tuez-le !

S.J : J'ai tourné mon visage vers celui qui a créé le ciel et la terre avec une nature pure et je ne suis pas un idolâtre.

Hajjaj : Attachez le dans la direction opposé à la Qibla.

S.J : " OÙ que vous vous tourniez, là vous verrez le visage d'Allah " (Coran).

Hajjaj : Jetez-le, face à terre !

S.J : " De cela Nous t'avons créé, là-dedans Nous te retournerons et de là Nous te ressusciterons ".

Hajjaj : Eh bien ! je témoigne qu'il n'y a pas de divinité sauf Allah, l'Unique, qui n'a pas d'associé et que Muhammad est son esclave et son messenger. Reçois de moi jusqu'à notre rencontre le jour du jugement. Puis Saïd fit cette prière. " Ô Allah ! ne le laisse pas tuer quelqu'un après moi ". Ils le mirent à mort, mais quinze jours après Al-Hajjaj mourut.

De cette histoire, FATI YAKAN un des grands savants de l'histoire du mouvement islamique dit ceci : " C'est une loi de la nature que, pour chaque tyran, Allah élève des hommes qui n'ont pas peur de la tyrannie. Il les modèle d'une façon spéciale et leur donne du courage sans fin pour défendre son Sentier "

Fawzy Sogsey

Tawbah ou le repentir

" Oh ! les croyants, Repentez – vous à Dieu d'un repentir sincère. Il se peut que votre seigneur efface vos fautes et qu'il vous fasse entrer aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux... " Coran 66 / 08

Selon IBN Abbas (RA) : " Le repentir (tawbatan nassoûha) se distingue par le regret provenant du for intérieur, l'imploration en paroles du pardon et la résolution ferme de ne plus revenir au péché ". Hassan Al Basri est d'avis que " se repentir de ses péchés et ensuite considérer ses péchés comme étant haïssables et répugnants s'appelle le repentir sincère ". Pour Kalbi, il s'agit de " de demander pardon avec la langue, ressentir du regret et de la honte dans son cœur et empêcher l'âme et les organes de commettre ces péchés ".

La faiblesse de l'homme

L'homme, comme nous le savons, possède plusieurs instincts : l'amour de cette vie éphémère, l'espoir d'une

longue vie, le désir d'amasser les richesses, un penchant pour la vengeance et d'autres encore. D'autres part, Satan a été investi du pouvoir de lui embellir le mal. L'homme possède aussi son nafs ammaara (l'âme ordonnant le mauvais) qui soutient Satan contre lui. Il résulte de tout cela des désobéissances et des péchés. Pour permettre d'échapper au châtement résultant de ces péchés, Dieu lui a ouvert la porte du repentir et du pardon. Si l'homme se repent véritablement, Dieu accepte son repentir car " C'est lui qui accueille le repentir de Ses serviteurs et qui pardonne les péchés " Coran 92 / 25.

Cette porte ne se ferme pour lui qu'au moment de la mort, le moment où il affronte la réalité et voit clairement, ce dont Allah et Son Prophète(SAW) l'ont informé.

Les conditions essentielles pour l'acceptation du repentir

Selon les savants, pour que le repentir soit accepté du Créateur, certaines

conditions doivent être satisfaites. La première est que le repentant doit penser à Dieu, avoir du regret pour le péché qu'il a commis et implorer le pardon de son Seigneur. Le repentir sans regret est comme un rite dépourvu de signification.

Ensuite, la personne doit rompre immédiatement avec le péché qu'il a commis si celui-ci est de nature à durer. Dieu dit à ce propos : " ... et qui ne persistent pas dans ce qu'ils ont fait " Coran 3/135.

Pour y parvenir, le repentant doit enlever de son environnement ou éviter tout ce qui l'incite à commettre le péché en question.

En troisième lieu, le repentant doit prendre la ferme résolution de ne plus revenir au péché qu'il a commis. Mais si en dépit de cette ferme résolution, il succombe une deuxième fois, le repentant ne se laissera pas aller au désespoir. Il se repentira de nouveau car Dieu est " **Pardonneur et Miséricordieux** . "

En ce qui concerne le repentir à cause d'un manquement au devoir à l'égard de Dieu, il suffit de renoncer au péché avec regret, d'implorer le pardon et de décider fermement de ne pas y revenir. Quant au droit des hommes, si une

personne a commis une injustice à l'égard de quelqu'un ou s'est approprié ses biens d'une façon malhonnête ou encore si elle l'a blessé dans son corps ou son honneur, il faut que réparation soit faite et qu'elle lui présente ses excuses. Autrement, son repentir ne sera pas accepté de Dieu. Au jour du Jugement dernier, ses victimes prendront une part de ses bonnes œuvres ou, si elle n'en a plus, lui feront porter une partie de leurs mau-

Quelques traditions concernant le repentir

vaises actions.

" Allah étend Sa main la nuit pour accepter le repentir de celui qui commet des péchés le jour. Il étend Sa main le jour pour accepter le repentir de celui qui commet des péchés la nuit et ce jusqu'à ce que le soleil se lève du côté de son couchant. " (Mousslim)

" Lorsque quelqu'un s'accorde à la pratique du repentir, Allah (SWT) lui aplanit toutes les difficultés, le soulage de tous les maux et lui fait venir sa subsistance de là où il ne s'attendait pas. "

Mumtaz Ali / In action Août 1998

Méthode de purification de l'âme

De fausses divinités, se trouvent dans le cœur humain. C'est le cas de l'orgueil, de la vie matérielle et de l'ostentation, (petit associationnisme).

Dieu devant être le seul être à exister dans le cœur humain, il y a lieu de se débarrasser de ces fausses divinités qui sont l'œuvre de Satan. Ce sont :

L'orgueil :

" N'entrera pas au paradis quiconque a un atome d'orgueil dans son cœur. "

Pour s'en débarrasser, il faut :

- Accepter la vérité : " Ceux qui tendent l'oreille à la parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur " Coran 39/18.

- Ne pas mépriser les autres (Confère Coran 38/76). Il ne faut jamais se croire meilleur aux autres. Il faut toujours répliquer à la ruse de Satan par le rappel d'Allah.

La vie matérielle : l'amour du bas monde

" Ne vois-tu pas celui qui prend sa passion pour sa divinité ? " (Coran 25/46)

Comment se débarrasser de cet amour :

- Donner ce qu'on nous demande (selon nos moyens et conformément à la volon-

té divine). Quand nous donnons une chose, nous avons non seulement la foi qui remplace l'amour qu'occupait cette chose dans nos cœurs, mais aussi nos biens ne diminuent pas et bénéficient de la bénédiction et de la protection divine.

- Donner le plus cher : " Vous n'atteindrez pas la vraie piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez".

Coran 3/92. Si nous donnons à Allah ce à quoi nous sommes le plus rattachés, en plus des deux vertus précédemment citées, la vraie valeur d'Allah prend la première place dans notre cœur.

- Faire ressembler notre vie à celui du Prophète (saw).

Cette étape consiste à nettoyer ce qui reste de l'amour de ce bas monde. En exemple si j'ai six hidjabs, je peux faire don d'un ou de deux à ma sœur. Tout cela afin de dépenser pour Allah.

L'ostentation (Riya)

Elle consiste à s'attacher aux paroles et aux appréciations des gens et à notre réputation. C'est chercher à être reconnu pour ses bonnes œuvres. Par exemple quelqu'un qui fait correctement ses ablutions, se rend à la mosquée, récite bien ses sourates mais les raccourcit ou les prolonge pour les gens.

Comment s'en débarrasser :

- Avoir une sincérité dans les actions
Que nous soyons seul ou en public, nous ne devons pas diminuer ni augmenter notre adoration. Donc faire " fi " des murmures de Satan quand il te dit : " Ils te voient, ils vont penser du bien ou du mal de toi, tu leur plais ... "

- Les flatteries et critiques

Nous ne devons pas nous fier à cela mais chercher à être plus ce que les gens pensent de nous.

- La vanité : Nous ne devons pas être satisfait de notre adoration. L'Imam Chafii a donné une solution à la vanité en disant : " Si tu crains la vanité pour tes actions, pense aux cinq choses : Que cherches-tu à faire ? Quelles récompenses désires-tu ? Quelle punition crains-tu ? Quel bienfait remercies-tu ? Et quel problème évoques-tu ? "

Inch'Allah en procédant ainsi nous n'aurons que la crainte d'Allah seul dans le cœur.

Qu'Allah nous facilite la tâche !

Sources : Voies spirituelle :

Ben Halima Abderraouf

Haoua SAMANDOULOGOU

Des invocations pour le jeûneur

Invocations pour la rupture.

Ibn Oumar (Que Dieu soit satisfait de lui) a dit : Lorsque le Prophète déjeunait, il disait :

- *Zahaba, azzama-ou, wa abtallat, al ourouqou, wa sabata, al adjrou, in cha'Allahou*

" La soif est partie, les nerfs sont rafraîchis et la rétribution est fixée s'il plaît à Dieu. "

Ma-azore Ben Zahrat a dit : " Il m'a été rapporté que le Prophète (saw) lisait lorsqu'il déjeûne ce qui suit :

- *Allahoumma laka soumtou, wa alâ rizqika, aftartou*

" O mon Dieu ! C'est pour Toi que j'ai jeûné et je déjeune par la nourriture que Tu m'as offerte "

Ibn Abbas a dit : L'envoyé de Dieu avait l'habitude de dire quand il déjeûnait :

- *Allahoumma laka soumtou, wa alâ rizqika, aftartou fataqabbal minnâ, innaka anta assamî-ou al-alîmou.*

" O mon Dieu ! C'est pour Toi que nous avons jeûné et c'est Ton don que nous prenons pour déjeuner Accepte-le de nous. Certes Tu es Omniscient "

Invocation en rompant le jeûne chez quelqu'un

Anas que Dieu soit satisfait de lui a

rapporté que le Messager (Saw) avait l'habitude chaque fois qu'il prenait son déjeuner chez certains de prier en leur faveur. C'est ainsi qu'il vint chez Saad Ibn Oubadata. Ce dernier ne tarda pas d'emmener pour le Prophète du pain et du beurre. Avec ce repas, le Prophète fit son déjeuner et déclara à la fin :

" *Aftara, inndakoum, açça imouna, wa akala ta-âmakoumou, al-abrârrou, wa çallat, alaïkoumou, almalâ-ikatou* "

" Les jeûneurs ont pris leur déjeuner chez vous, les pieux ont mangé votre plat et les anges ont fait des bénédictions pour vous "

Invocation pour la dernière décade

- *Allahoumma innaka, afouwwoun, karîmoun, touhibboul, afwa, fa-afou annî (annâ quand on est en groupe).*

" O mon Dieu ! Certes Tu es exonérateur généreux par excellence. Tu aimes pardonner. Pardonne-moi (pardonne-nous) "

Une sélection de Sharif Souley

Un Salon de Thé avec Internet pour Vous

Le Salon de thé As Salam s'est fixé un objectif

Un élève un E-mail

Un étudiant un E-mail

Tout individu un E-mail

Toute entreprise un E-mail

Vous qui voulez communiquer avec le reste du monde

Venez vite vous faire ouvrir un E-mail

Au cybercafé du salon de thé AS-Salam

Pour vous chers élèves et étudiants

Nous vous proposons une formule d'abonnement

Avec de nombreux avantages

Tarifs pour tous

Pour vos besoins de formation

N'hésitez pas

CONTACTEZ-NOUS

TEL : 42 07 08/42 07 09

E-MAIL : t.c.i@fasonet.bf

"DISTRAYEZ-VOUS ET JOUEZ. JE DETESTE QU'ON DISE QUE VOTRE RELIGION EST RIGIDE" (HADITH)

Sharif Souley

MOTS CACHES N° 33

Abstention, Boycott, Bulletin, Campagne, Candidat, Commission, Code, Electeur, Loi, Opposition, Pouvoir, Scrutin, Urne, Voix, Votant, Vote.

I	P	R	L	E	E	E	I	O	D
M	A	C	O	D	E	T	R	I	N
M	G	S	I	O	N	S	X	A	
O	N	I	T	E	L	L	U	B	C
C	E	L	E	C	T	E	U	R	A

CROISEMENT N° 22

Complétez les mots avec les lettres suivantes :

	A		D		M		R	
O		G		N		S		R
	G		N		N		L	
B		R		E		S		S
	N		I		T		V	
E		I		C		L		R
	E		G		S		R	

A - C - E - E - E - E - E - I - N - R
- T - U

MOTS CROISES N° 33

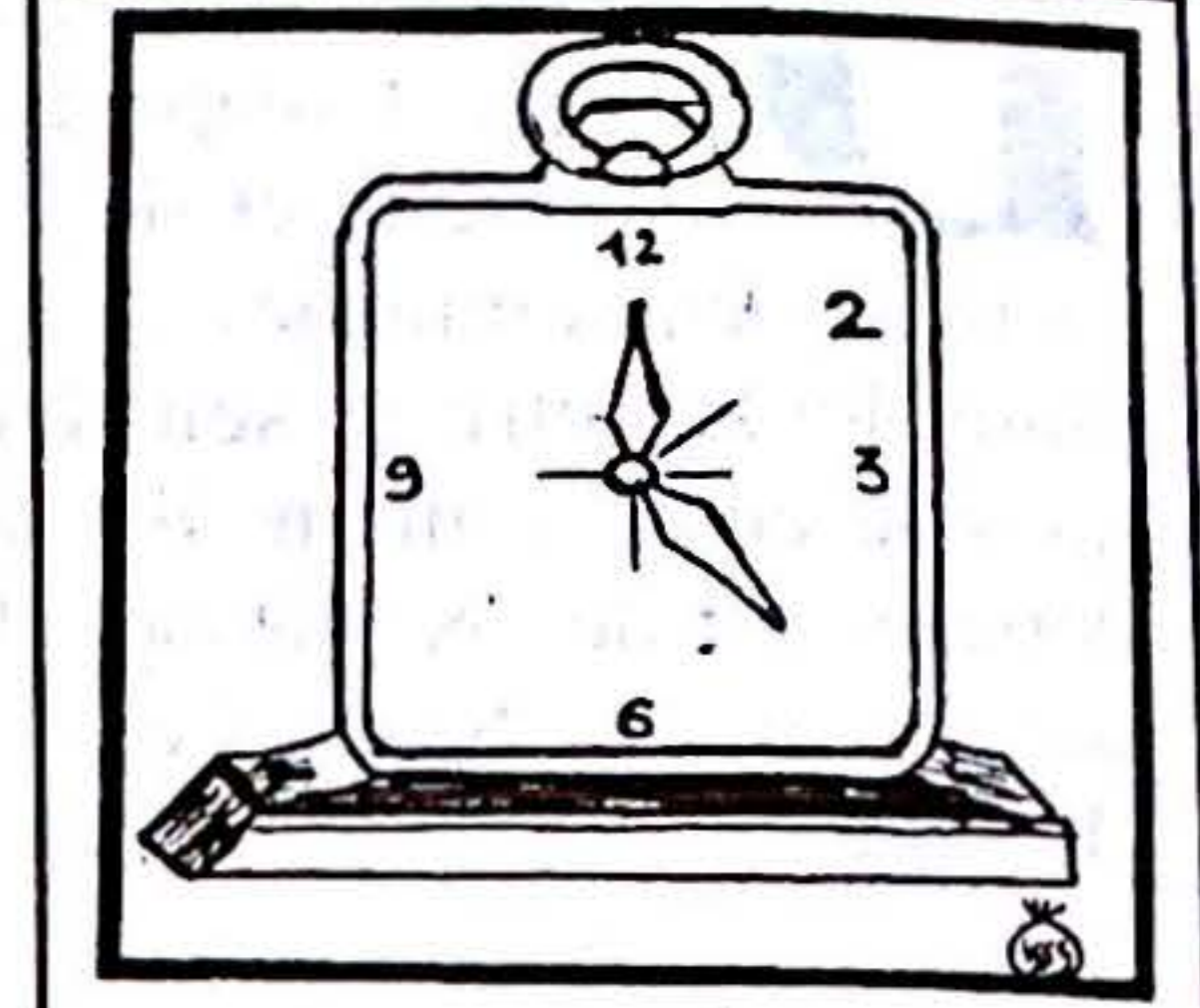
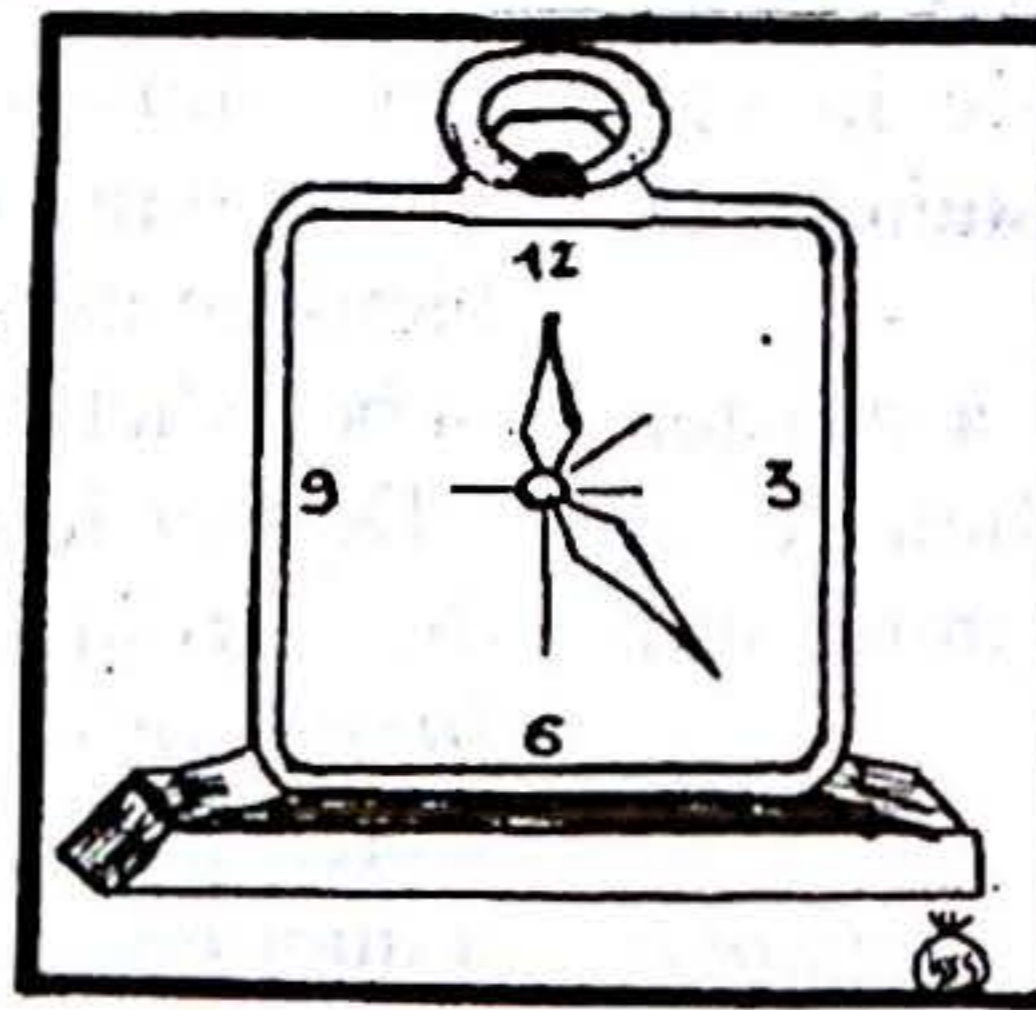
Horizontalement

I - Individu considéré comme facile à voler.
II - Sentiment d'attachement, de tendresse.
III - Villes. IV - Planète habitée par l'homme. V - Relatif aux habitants de la haute Ecosse.

Verticalement

1 - Accord, convention solennelle. 2 - Personne pour laquelle on a de l'amitié. 3 - Qui nous concerte. 4 - Causer la mort.

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					



LES 5 DIFFERENCES

SOLUTIONS LES 5 DIFFERENCES

1 - L'anneau ; 2 - La grande aiguille ; 3 - Le bas du réveil ; 4 - Le trait du 6 ; 5 - Le 2.

SOLUTIONS AUX JEUX PRECEDENTS

Croisement n° 022

	R		A		A		C	
S	I	G	N	A	T	U	R	E
	S		T		T		I	
D	I	R	I	G	I	S	T	E
	B		Q		S		E	
P	L	E	U	R	E	U	R	S
	E		E		R		E	

Mots croisés n° 033

	1	2	3	4	5
I	D	R	O	I	T
II	R	A	B	L	E
III	A	C	T	E	S
IV	P	L	U	S	
V	S	E	S		

Solution Mots Cachés N° 32 : HOPITAL

Solution au jeu concours spécial an 5 de l'APPEL

01 BP 5716 Ouagadougou 01 — E-mail : lappel@caramail.com

- 1 -
- a) - Date de création de l'APPEL : Août 1994
- Mois de parution : Novembre - Décembre 1994
 - b) - Nombre d'exemplaires tirés à chaque parution : 2 000
 - c) - Nombre de numéros parus jusqu'en Novembre 1999 : 35 (Du 00 au 34)
- 2 -
- a) - Période de parution sous la forme Bimestrielle : Novembre 1994 à Février 1999
 - b) - Nombre de numéros parus sous la forme bimestrielle : 26 numéros (Du 00 au 25)
 - c) - La troisième parution du Mensuel porte le numéro 28 - Mois de Mai 1999
 - 3 - "Prostitution, grande perversion, graves péchés" est paru dans le numéro 007 de Janvier - Février 1996 sous la plume de Hassan Aziz.
 - 4 - Le Titre du dernier Dossier de l'APPEL : Islam et phénomènes occultes. Il est paru dans le numéro 17 de Septembre - Octobre 1997
 - 5 - Nombre de numéros ayant traité de l'organisation du Hadj au Burkina : 15. Ce sont : - Le numéro 004 de Juillet - Août 1995 ; le numéro 008 de Mars - Avril 1996 ; le numéro 10 de Juillet - Août 1996 ; le numéro 15 de Mai - Juin 1997 ; le numéro 18 de Novembre - Décembre 1997 ; le numéro 19 de Janvier - Février 1998 ; le numéro 20 de Mars - Avril 1998, le numéro 21 de Mai - Juin 1998 ; le numéro 22 de Juillet - Août 1998 ; le numéro 23 de Septembre - Octobre 1998 ; le numéro 24 de Novembre - Décembre 1998 ; le numéro 25 de Janvier - Février 1999 ; le numéro 26 de Mars 1999 ; le numéro 27 d'Avril 1999 et le numéro 31 de Août 1999.

L'APPEL